



# Transparence

## Entreprises adaptées



## ESAT



## Hébergements



Mai 2014  
N°18  
Sommaire

Vie associative et handicap.....	p.1
Au fil des mois.....	p.2
Le point scientifique du Docteur Soldati.....	p.2
Marie-Line Labarre, responsable du service social.....	p.3
Interview : Hôtel Alpina.....	p.4
Interview : Restaurant «les quatre sergents».....	p.4
L'APEI de Saint-Amand-Montrond, 36 ans au service de la personne en situation de handicap.....	p.4

## édito

En dépit de trois lois –dont la première date de 1975– faisant de l'accessibilité une obligation nationale, les pouvoirs publics n'ont pas accompagné ce cadre législatif par une impulsion politique et financière et une grande majorité des acteurs a joué la carte de l'attentisme.

Aujourd'hui, l'on peut faire l'amer constat que l'échéance d'accessibilité de la France pour 2015 ne sera pas respectée et que les personnes en situation de handicap devront encore patienter entre 3 et 10 ans pour pouvoir vivre comme des citoyens ordinaires.

Les près de 10 millions de personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les parents avec poussettes, les femmes enceintes et 91% des français, après 40 ans d'attente, considèrent que l'accessibilité est un enjeu de société.

Les associations qui œuvrent pour l'insertion des personnes en situation de handicap ne peuvent accepter de tels délais et demandent au premier ministre que les échéances soient resserrées afin de permettre la participation pleine et entière de tout un chacun dans la société française.

Rejoignez-nous  
sur Facebook et  
sur Twitter !



## Vie associative et handicap

Après l'autisme et l'illettrisme, l'engagement associatif est la grande cause nationale pour l'année 2014. Pour l'Etat, c'est une façon de valoriser, promouvoir et reconnaître le rôle des associations et l'engagement des bénévoles dans notre société. La France compte en effet 16 millions de bénévoles associatifs auxquels s'ajoute 1,8 million de salariés d'une association soit près de 10 % de la population active.

Les associations prennent de plus en plus de responsabilités dans tous les domaines : social, éducatif, sportif, culturel... La « démocratisation associative » remplace et prend souvent le relais des politiques ou syndicats bien trop souvent partisans et offre à tous, un moyen d'expression et de participation à l'évolution de notre société.

L'APEI de Saint-Amand-Montrond est une association conforme à la loi de 1901 et à ses décrets qui a été créée en 1978 par des parents ou des amis, soucieux d'intégrer dans la société, par le travail, des personnes en situation de handicap. Le bien-être et le développement

des personnes accueillies dans les établissements créés et gérés par l'association sont en permanence au centre des préoccupations des administrateurs bénévoles, des parents adhérents et des salariés.

En près de 36 ans, les parents gestionnaires ont su développer un projet associatif en cohérence avec les besoins des personnes accueillies, en créant des établissements de travail, des foyers d'hébergement et des services pour accueillir des personnes en situation de handicap pendant et en dehors de leur temps de travail. Le développement personnel par la musique, la peinture, le sport,... ont aussi été pris largement en compte.

Et demain, en plus des 5 places existantes, 25 places pour personnes handicapées à l'âge de la retraite vont être créées pour les accompagner dans le grand âge.

La force de l'APEI de Saint-Amand-Montrond réside dans sa capacité à traduire les attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille en établissements ou services

capables d'apporter une réponse individualisée, économique pour la société et pérenne dans le temps.

L'APEI de Saint-Amand-Montrond véhicule aussi un certain nombre de valeurs évoquées au fil des articles de Transparence. On peut les énumérer ainsi : le travail, la solidarité, la compensation du handicap, le respect des différences. Cette « culture d'entreprise » profite à tous les salariés en situation de handicap à travers la déclinaison de ces différentes valeurs.

Par exemple, pour le travail : celui-ci apporte à la personne handicapée tout d'abord une structuration directement liée à son activité s'inscrivant dans un processus industriel, encadré par des mesures de qualité et de normes. Le travail apporte également à la personne une reconnaissance de ses capacités productives, elle qui a toujours été traitée « en situation d'incapacité » ou « d'inaptitude ». Cette reconnaissance va se traduire également au plan social par un salaire versé qui n'est plus une allocation compensatoire du

handicap mais qui fait l'objet d'une évaluation en fonction du poste occupé.

Un sentiment d'utilité apparaît alors qui débouche sur l'intégration de la personne dans la société. La personne insérée est alors intégrée dans le système socio-économique.

Et pour la solidarité : le fait de compenser le handicap en développant les capacités potentielles souvent méconnues de la personne en situation de handicap, s'appuie sur le respect des différences et développe une valeur bien souvent oubliée dans notre société : « la solidarité ».

Celle-ci ne se décrète pas, elle ne s'impose pas par une législation, elle se vit... Les personnes en situation de handicap travaillent ensemble, sous le regard de l'autre et chacun cherche à compenser la difficulté liée à la déficience de son collègue. Si le handicap est individuel, la résilience de celui-ci est collective. C'est par le groupe et à travers lui que chacun peut progresser. C'est pourquoi la notion d'Entreprise Adaptée Associative tire tout son sens du

collectif qui lui donne la force lui permettant de suppléer les déficiences individuelles.

Dégagée de la notion de profit immédiat et de rentabilité pour le compte des actionnaires, l'APEI de Saint-Amand-Montrond est aussi un « aiguillon » vis-à-vis des pouvoirs publics pour représenter et faire entendre les personnes diminuées par une déficience physique ou mentale et peser dans le débat public sur les questions qui les concernent.

Notre dynamisme associatif est un enjeu d'avenir pour les personnes que nous accueillons et pour toutes celles en recherche d'une solution adaptée à leur besoin.

Flashez-moi !





Départ en retraite d'Odile de Saint-Sernin, responsable pendant 17 ans du service social des entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier.



Carole Gautron, Christel Lasfargues, Richard Cheneau et Stéphane Grenier ont reçu la médaille d'honneur du travail « argent » honorant 20 années de présence au sein de l'ESAT Vernet Industriel.

Tous les résidents des foyers Bernard-Fagot ont participé à une journée festive à Saulzais le Potier. Partage, convivialité, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Grâce au don de l'AEP (Association d'Education Populaire) de Couy(18), quelques résidents du foyer de vie Bernard-Fagot sont partis découvrir la Dordogne.



Pour la 8<sup>ème</sup> fois, les salariés de l'ESAT Vernet Industriel, des foyers Bernard-Fagot et des entreprises adaptées Le Verdier et L'Artisanerie ont participé au 17<sup>ème</sup> défi inter-entreprises organisé par la ville de Bourges.



L'APEI de Saint-Amand-Montrond a présenté le savoir-faire des personnes en situation de handicap qui travaillent au sein des entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier ainsi qu'à l'ESAT Vernet Industriel, lors du salon des maires et des collectivités locales à Paris, en novembre 2013.



Journée portes ouvertes à l'entreprise adaptée Le Verdier à l'occasion de la 17<sup>ème</sup> semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

## Le point scientifique du Docteur Soldati

## Théorie télomérique du vieillissement

C'est un Russe, qui en 1971, émet l'hypothèse que la durée de vie maximale des cellules est liée à la perte des séquences télomériques. Les télomères constituent la structure qui coiffe l'extrémité du chromosome ; on dit « comme des embouts de lacets de chaussures ». Ils ont pour fonction de protéger les extrémités des chromosomes et de garantir ainsi la reproduction de l'ADN.

On rappelle que les chromosomes sont des bâtonnets constitués d'un enroulement de deux brins d'ADN portant l'information génétique. A chaque division cellulaire, la cellule sépare son capital génétique en deux parts égales pour le dupliquer afin de donner deux cellules filles.

Or, la majorité des cellules de l'organisme ne peuvent pas conserver la taille du télomère au cours des divisions cellulaires. Donc, à chaque division, le télomère se

raccourcit. Quand une certaine limite est atteinte (la limite de Hayflick), les cellules quittent le cycle cellulaire et c'est une entrée en vieillissement de la cellule. Ainsi, les télomères agissent comme une horloge biologique régissant la vie des cellules. Quand les télomères raccourcissent, à un moment les cellules ont épuisé leur capital de renouvellement et peuvent ainsi mourir.

Une enzyme, la télomérase dite protéine du vieillissement, empêche le rétrécissement des télomères mais ne peut pas les régénérer en totalité. Cette découverte récompensera trois chercheurs biologistes par un prix Nobel en 2009. « Cette horloge biologique » agit en interne sur le cycle du sommeil, ce qui explique qu'en vieillissant les séniors dorment moins avec des phases de sommeil réparateur plus courtes. Les tissus qui se renouvellent rapidement sont les

premiers atteints par le raccourcissement des télomères et la mort cellulaire : paroi de l'intestin, la peau, les poils, les cheveux et la moelle osseuse.

Ces découvertes intéressent les personnes en situation de handicap plus particulièrement celles qui relèvent d'une pathologie chromosomique. Ainsi le vieillissement des personnes atteintes de trisomie 21 a soulevé plusieurs questions : vieillissement très précoce ou évolution vers une maladie d'Alzheimer ? Les plaques séniles que l'on trouve dans la maladie d'Alzheimer sont formées par l'accumulation d'un produit issu de la dégradation d'une protéine dont le gène est situé sur le chromosome 21, mais la recherche a montré que les facteurs environnementaux jouaient un rôle important. Ces études ont montré que la taille des télomères raccourcissait chez les fumeurs, les personnes obèses ; des facteurs comme le stress oxydatif

ou psychologique influeraient sur les télomères. Une hygiène de vie saine contribuerait aussi à freiner le raccourcissement des télomères. Le résultat des études suédoises montre que l'on ne peut pas se contenter de mesurer la longueur des télomères à un certain âge pour connaître l'espérance de vie restante car d'autres facteurs pourraient ralentir le processus de vieillissement. Cette recherche est particulièrement intéressante dans le cas des cancers, car rappelons qu'il s'agit de processus de multiplication sans fin, de façon anarchique de cellules qui, par manque d'information sur leur devenir, finissent par « se suicider » en tuant l'hôte qui les héberge.

Le rôle des télomères et de la télomérase dans le développement des cancers reste un enjeu de la recherche future.

Odile de Saint-Sernin ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est désormais Marie-Line Labarre qui occupe la fonction de responsable du service social au sein des deux entreprises adaptées de l'APEI de Saint-Amand-Montrond, L'Artisanerie et Le Verdier. Un poste très important pour accompagner les personnes en situation de handicap.

**Transparence :** *Marie-Line, décrivez-nous succinctement votre parcours professionnel ?*

Marie-Line Labarre : Maman d'un garçon de 14 ans, Alexandre, les aléas de la vie m'ont conduit à exercer différents métiers tels qu'auxiliaire de vie et agent service hospitalier (ASH). M'étant rendue compte que l'écoute, l'accompagnement et l'aide apportée aux autres me correspondaient, j'ai obtenu en 1986, le diplôme d'aide médico-psychologique. J'ai rejoint l'APEI de Saint-Amand-Montrond, le 25 juin 1991, suite à une réponse positive à une offre d'emploi. Durant ces 22 années, j'ai complété ma formation et assuré mon métier au sein des foyers de l'APEI de Saint-Amand-Montrond et plus particulièrement au foyer éclaté. Ce foyer s'adresse aujourd'hui à 22 personnes en situation de handicap ayant la capacité de vivre seules ou à deux dans des appartements ou maisons individuelles. Mon rôle était de leur apporter une aide et un soutien personnalisé dans tous les domaines de la vie quotidienne afin qu'ils acquièrent une autonomie suffisante.

**Transparence :** *Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013, vous êtes la responsable du service social à L'Artisanerie et*

*au Verdier. En quoi consiste cette fonction ?*

Marie-Line Labarre : Début 2013, j'ai souhaité occuper d'autres responsabilités et mettre mes compétences à la disposition d'autres établissements de l'association. La diversité des établissements gérés par l'APEI de Saint-Amand-Montrond permet cette mobilité interne. Le travail que l'on m'a proposé au sein des entreprises adaptées s'adresse à des personnes en situation de handicap beaucoup plus autonomes et qui n'ont pas les mêmes besoins que celles accueillies en foyer. Cette nouvelle fonction consiste entre autres, à écouter, à soutenir moralement et à accompagner, à donner des conseils, à aider dans les démarches administratives. Les demandes des personnes en situation de handicap sont en général ponctuelles mais urgentes.

Ce poste nécessite également une grande collaboration avec les moniteurs d'atelier, les responsables de production et la psychologue du travail. Dans cette mission, il faut être réactif, et être apte à passer d'une attente à une autre sans transition. Néanmoins, pour moi, ce qui reste identique à mon travail antérieur dans l'association, c'est la qualité des échanges et des rapports humains qui font la richesse de mon métier.

**Transparence :** *Concrètement, pouvez-vous nous donner des exemples de tâches à effectuer ?*

Marie-Line Labarre : Les documents administratifs à remplir et les démarches à effectuer sont très divers. Cette variété de tâches étant très intéressante voire inattendue, il faut réagir vite tout en étant organisé. Globalement, je m'occupe de tous les papiers qui concernent la vie courante. J'ai



Marie-Line Labarre



Nathalie Bresson

### Extraits choisis

« La diversité des établissements gérés par l'APEI de Saint-Amand-Montrond permet une mobilité interne ».

« Cette nouvelle fonction consiste entre autres, à écouter, à soutenir moralement et à accompagner, à donner des conseils, à aider dans les démarches administratives ».

« Les demandes des personnes en situation de handicap sont en général ponctuelles mais urgentes ».

« Dans cette mission, il faut être réactif, et être apte à passer d'une attente à une autre sans transition ».

également des contacts avec les tiers tels que l'administration, les tuteurs, les familles, le corps médical... Je participe également aux recrutements de personnes en situation de handicap que je reçois avec le chef d'atelier. Je mets en place les formations des personnes en tenant compte de leurs attentes et fais le lien avec les différents organismes de formation.

**Transparence :** *Quelles sont les qualités demandées pour exercer ce travail ?*

Marie-Line Labarre : Tout d'abord l'écoute qui permet de bien analyser les situations puis de faire la part des choses. Il faut découvrir le mal être de la personne en situation de handicap. Je dois être en empathie avec cette personne car, pour elle, se confier n'est pas toujours facile. Je veille à ne pas me mêler de sa vie privée dès lors qu'elle ne s'inscrit pas dans mes attributions. Je dois savoir rester à ma place en faisant preuve de la discrétion la plus absolue sur les confidences que j'entends sauf s'il existe une situation de mise en danger. Ce travail nécessite également de la patience et le sens du dialogue.

**Transparence :** *Un mot à délivrer à nos lecteurs ?*

Marie-Line Labarre : Ce poste est une continuité dans mon évolution de carrière et il m'enrichit d'une expérience supplémentaire. Il m'apporte une satisfaction personnelle. Je dispose d'une grande autonomie et j'ai la chance de bénéficier d'une grande confiance, notamment de la part de ma direction. De plus, je suis bien secondée par Raymonde Zel qui connaît parfaitement le fonctionnement du service et les personnes que nous avons à prendre en charge.



Isabelle Jaillet

**TEMOIGNAGES :** Deux personnes en situation de handicap, l'une qui travaille au Verdier et l'autre à l'Artisanerie, ont eu la gentillesse de nous rencontrer pour témoigner de l'importance de l'intervention de Marie-Line Labarre aussi bien humainement qu'administrativement.

• **Nathalie BRESSON :** « Agée de 43 ans, je suis mariée, maman de 2 filles de 14 et 13 ans et d'un garçon de 9 ans. Engagée au Verdier le 12 mars 1996, j'ai rencontré dès le mois de juin celui qui allait devenir mon mari, Franck qui a 44 ans. J'occupe différents postes en production au Verdier, entreprise adaptée spécialisée dans les fournitures de bureau. Avec Franck, nous sommes locataires d'un appartement situé à Saint-Amand-Montrond. J'aime mon travail et je m'entends bien avec tout le monde. Je suis venue voir Marie-Line en novembre 2013 lorsque j'ai eu quelques difficultés avec des intervenants extérieurs, notamment parce que je n'ai pas toujours honoré des rendez-vous. Cette négligence de ma part engendrait des problèmes qui auraient pu devenir très sérieux. J'ai demandé à Marie-Line de me soutenir. Elle a rencontré ces différents interlocuteurs afin que je reparte sur de nouvelles bases et que ma situation s'arrange. C'est le cas aujourd'hui. Dès que j'ai un souci, j'en parle de suite à Marie-Line car elle me donne des bons conseils. Moi, qui suis de nature méfiante, je suis totalement en confiance avec elle. Elle me guide et me remonte le moral. Nous prenons ensemble les bonnes décisions me concernant. »

• **Isabelle JAILLET :** « Maman d'un grand garçon, j'ai 47 ans et je travaille au conditionnement à L'Artisanerie depuis 28 ans. Locataire d'un appartement à Saint-Amand-Montrond, je suis allée voir Marie-Line la première fois à cause de mon chien, Espoir, beau labrador noir de 2 ans. Mes voisins constataient que ses aboiements les gênaient. De ce fait, j'ai demandé à Marie-Line de faire une demande d'attribution d'une maison individuelle HLM afin que je puisse garder mon animal. Elle a rempli des dossiers auprès des différents organismes afin que j'obtienne ce nouveau logement. Malheureusement, pour l'instant cette demande n'a pas abouti. Actuellement, la situation avec mes voisins est plus calme. Hormis cette intervention, Marie-Line s'occupe de tous mes papiers. On a accroché immédiatement car elle est très agréable et sait mettre à l'aise. Avec Raymonde, elle me sécurise. Ce sont deux réels soutiens. »

## Interview : Hôtel Alpina

**Transparence :** Pierre Hominal, vous êtes le directeur et le propriétaire de l'hôtel Alpina. Pouvez-vous nous le présenter ?

**Pierre Hominal :** Situé aux Gets, en Haute Savoie, il a été créé par mes parents en 1952. Il compte 40 chambres et 3 chalets. Pour s'adapter aux nouvelles exigences de notre clientèle, nous proposons également des activités extra hôtelières avec un espace de remise en forme. L'effectif en saison est de 25 salariés.

**Transparence :** Comment avez-vous connu les entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier ?

**Pierre Hominal :** Nous avons eu la visite de Gilles Jarry, votre délégué commercial. Il nous a présenté l'APEI de Saint-Amand-Montrond et ses deux entreprises adaptées.

Nous avons bien compris l'importance de soutenir l'activité d'une structure telle que la vôtre.

**Transparence :** Quelles sont les raisons qui vous poussent à avoir un partenariat avec nous ?

**Pierre Hominal :** La première des raisons est avant tout une démarche sociale et citoyenne. Il est important pour nous de soutenir les personnes handicapées afin de leur donner de la dignité. Ce sont aussi le sérieux et la transparence de votre association qui contribuent à pérenniser notre partenariat. Bien évidemment, l'aspect réglementaire à travers les obligations liées à l'Agefiph est à prendre en compte, mais ce n'est pas la motivation principale.

**Transparence :** Comment avez-vous ressenti la

visite de nos entreprises adaptées ?

**Pierre Hominal :** Sur la gamme des produits, je suis plus enclin à privilégier les références qui nécessitent plusieurs étapes de fabrication. En ce qui concerne l'encadrement des travailleurs handicapés dans leur activité, on sent bien la préoccupation de l'APEI de s'assurer de leur bien-être. Grâce aux explications de Gilles Jarry et pour avoir parcouru les différents exemplaires de votre journal Transparence, je me rends compte que votre entreprise est bien organisée et structurée.

**Transparence :** L'évolution de l'APEI vous incite-t-elle à vous impliquer à nos côtés ?

**Pierre Hominal :** Bien sûr ! La première vocation de notre partenariat est de



contribuer à la mise au travail des personnes handicapées mais aussi de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Les dernières réalisations de votre association parlent d'elles mêmes et sont un gage de sérieux. De plus, du fait de la qualité de vos produits, nous réservons certains achats nécessaires à notre fonctionnement à l'APEI de Saint-Amand-Montrond.

## Interview : Restaurant "les quatre sergents"

**Transparence :** Julien Gilbert, pourriez-vous nous présenter votre restaurant et son équipe ?

**Julien Gilbert :** Le restaurant « Les quatre sergents » basé à La Rochelle, est une histoire de famille. Fondé par mon père Patrick Gilbert, dans un bâtiment datant du début du XX<sup>ème</sup> siècle, il est doté d'une superbe verrière de plus de 10



mètres fabriquée à Reims dans les ateliers de Gustave Eiffel. Mon père ayant œuvré pendant 33 ans pour développer l'établissement, je le rejoins en 1993, pour finalement en prendre les rênes en 2008. L'établissement emploie une trentaine de salariés dont certains sont présents depuis trois décennies. J'ai à mes côtés le chef Arnaud Bétoux.

**Transparence :** Comment avez-vous connu l'APEI de Saint-Amand-Montrond ?

**Julien Gilbert :** Grâce à votre déléguée commerciale Sylvie Cornuau qui est venue me présenter vos entreprises adaptées et leurs productions. Elle a su me convaincre de l'importance de donner du travail aux personnes handicapées par le biais de commandes. Comme je vous le disais précédemment, nous avons des

gens présents depuis plus de 30 ans, avec une philosophie assez sociale et fidèle envers nos fournisseurs. C'est la raison pour laquelle j'ai donné suite à sa demande.

**Transparence :** Quels produits commandez-vous à nos entreprises adaptées ?

**Julien Gilbert :** Cela fait deux ans que nous commandons des produits de nettoyage à L'Artisanerie (éponges, raclettes, sacs poubelles...) et quelques fournitures de bureau au Verdier (enveloppes, ramettes de papier...). L'usage de ces produits, que ce soit par leur qualité ou leur rôle social, nous donne entière satisfaction.

**Transparence :** Êtes-vous impliqué au niveau d'un syndicat hôtelier ? Et si l'occasion se présentait,

recommanderiez-vous notre association auprès de vos confrères ?

**Julien Gilbert :** Je suis effectivement adhérent à notre syndicat, membre de l'association des maîtres restaurateurs. Votre démarche sociale me semblait importante, si j'en ai l'opportunité, je vous soutiendrais. De plus, vous êtes très bien représentée par Sylvie Cornuau qui fait l'effort de venir me voir, et qui ne manque pas de nous rendre compte des activités et des projets de l'APEI avec le journal Transparence. Cette démarche est déterminante dans mon engagement à vos côtés.

Quelques partenaires :



COFELY ENDEL  
GDF SUEZ



pomona THALES

## L'APEI de Saint-Amand-Montrond, 36 ans au service de la personne en situation de handicap

De 1978 à ce jour

L'APEI de Saint-Amand-Montrond, forte de ses convictions, armée du bien-fondé de sa démarche, a su imaginer, convaincre et fédérer autour de ses objectifs sociaux afin d'apporter aux personnes en situation de handicap de la dignité.

Les textes liés à l'emploi des personnes reconnues handicapées ont pu voir le jour grâce à la pression indispensable des associations de parents d'enfants inadaptés.

L'APEI de Saint-Amand-Montrond, comme peu d'autres, peut se féliciter de ses choix et d'être parvenue aujourd'hui à démontrer de son savoir faire et de sa capacité à gérer trois établissements de travail et cinq foyers.

Les foyers Bernard Fagot avec 104 places se composent de 3 foyers d'hébergement réservés aux travailleurs handicapés de l'ESAT (foyer

traditionnel, foyer logement, foyer éclaté) et de 2 foyers de vie dont l'un accueille 5 personnes retraitées et de 3 places d'accueil temporaire d'urgence.

Les E.A. fabriquent, transforment et conditionnent des produits de qualité, distribués par son propre réseau commercial intégré à l'association. L'Artisanerie créée en 1980 (84 salariés handicapés) est spécialisée sur une gamme de produits de nettoyage, d'hygiène et d'entretien alors que Le Verdier inauguré en 1996 (44 salariés handicapés) a opté pour une famille de produits de petites fournitures de bureau, de papeterie et de parapharmacie.

L'ESAT Vernet Industriel regroupe 5 ateliers distincts pour 114 intervenants qui ont pour activité professionnelle : la sous-traitance industrielle, l'entretien d'espaces verts, la blanchisserie industrielle, la restauration et enfin la fabrication

de cartons d'emballage dédiés en partie aux expéditions des 2 E.A.

1978	2014
30 travailleurs handicapés	260 travailleurs handicapés
14 résidents	104 résidents
3 établissements gérés	8 établissements gérés

Et pour demain

L'APEI de Saint-Amand-Montrond après la création de structures de travail (choix historique) et d'établissements d'hébergement adaptés à une population fragile (2008 et 2010), voit plus loin. La pyramide des âges de nos structures de travail, les avancées médicales et un accompagnement de proximité conduisent naturellement le conseil d'administration à envisager un accueil spécifique aux personnes vieillissantes. Déjà propriétaire d'un terrain, l'APEI est maître d'œuvre d'un bâtiment (voir photo ci-contre). En attente d'un schéma départemental favorable, ce projet monopolise toutes nos attentions et fédère toutes nos actions présentes.



Cet établissement situé Quai Lutin à Saint Amand Montrond (18) proposera 24 chambres type Studio de 33m<sup>2</sup> avec espace extérieur privatif.

### Coordonnées commerciales

**NORD** 7, allée du Progrès  
92173 VANVES CEDEX  
Tél. : 01 45 29 30 00  
Fax : 01 46 48 61 86  
Mail : dirco.nord@apei.asso.fr

**SUD** 7, avenue Pierre Verdier  
34535 BEZIERS CEDEX  
Tél. : 04 67 76 02 64  
Fax : 04 67 62 60 47  
Mail : dirco.sud@apei.asso.fr

Transparence



Journal semestriel de l'APEI de Saint-Amand-Montrond créé en octobre 2005

Président de l'association et du comité de rédaction : Jean-Pierre Havard

Directeurs de la publication : Christian Denis, Patrick Soldati

Comité de rédaction : Michel Dangles, Claudie Loda †, Hélène Mercier, Michel Huet

Conception artistique : Actif Edition - 02 47 67 55 95

Ce numéro a été tiré à 70 000 exemplaires sur papier recyclé.

21, rue Emile-Zola - 18200 Saint-Amand-Montrond - [www.apei.asso.fr](http://www.apei.asso.fr)

